

Par dépôt électronique et messenger

Le 12 décembre 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport
pour l'année 2012 (R-3777-2011)
Notre dossier: R045325 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») produit auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie »), dans le dossier décrit en rubrique, la documentation suivante :

- Demande interlocutoire afin de faire déclarer provisoires à compter du 1^{er} janvier 2012 les tarifs proposés des services de transport pour l'année témoin projetée et l'affidavit à son soutien ;
- HQT-5, Document 1 révisée : revenus requis suite à la mise à jour du coût moyen pondéré du capital ;
- HQT-8, Document 2 : calcul du coût moyen pondéré du capital sur la base des données les plus récentes ;
- HQT-12, Document 1.1 : tarifs provisoires ;
- HQT-12, Document 4 et 5 : *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (en français et en anglais)
- Liste des pièces

Puisque la décision de la Régie à l'égard des tarifs finaux du Transporteur ne sera pas rendue avant la date prévue pour leur mise en vigueur, soit le 1^{er} janvier 2012, le Transporteur demande respectueusement à la Régie d'accueillir sa demande interlocutoire afin qu'il puisse appliquer de façon prospective les tarifs proposés pour l'année témoin projetée dès le 1^{er} janvier 2012.

La version papier de ces pièces sera déposée dans les meilleurs délais.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) Yves Fréchette

Yves Fréchette

Pièces jointes

c.c. Intervenants (par courriel seulement)